

## Crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile

Découvrez si vous êtes admissible à un crédit d'impôt pour vous aider à améliorer la sécurité et l'accessibilité de votre domicile.

---

### Aperçu

Le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile vous aidera à améliorer la sécurité et l'accessibilité de votre domicile, vous permettant ainsi de vivre chez vous plus longtemps.

Ce crédit apportera une aide estimée à 30 millions de dollars à quelque 27 000 personnes, dont :

- les personnes qui ont 65 ans ou plus d'ici la fin de 2021
- les personnes qui habitent avec des membres de leur famille qui sont âgés

Vous pourrez vous prévaloir du crédit d'impôt lorsque vous produirez votre déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2021.

### Admissibilité

#### Qui est admissible

Vous êtes admissible si vous êtes une personne âgée ou si un membre de votre famille qui est âgé habite avec vous.

#### Exemple 1

Olga et Olaf sont un couple de personnes âgées. En 2021, ils terminent et paient à eux deux des rénovations de 10 000 \$ pour rendre le rez-de-chaussée de leur logement plus sécuritaire.

Pour répartir le crédit entre eux, Olga inscrira des dépenses de 7 500 \$ dans sa déclaration de revenus de 2021 et recevra un crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile de 1 875 \$. Olaf déclarera le solde du coût de rénovation, soit 2 500 \$, et recevra un crédit d'impôt de 625 \$.

#### Exemple 2

Hélène, qui est dans la trentaine avancée, a demandé à sa mère âgée d'emménager avec elle. En 2021, Hélène dépense 1 000 \$ pour ajouter des dispositifs d'accessibilité à son logement.

Elle inscrira ce montant dans sa déclaration de revenus de 2021 et recevra un crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile de 250 \$.

## Dépenses admissibles

Les dépenses sont admissibles si elles ont été engagées pour des rénovations qui améliorent la sécurité et l'accessibilité ou qui permettent à une personne âgée d'avoir une plus grande autonomie fonctionnelle ou une plus grande mobilité à son domicile. En voici des exemples :

- barres d'appui et autres équipements utiles autour de la toilette, de la baignoire et de la douche
- rampes d'accès pour fauteuils roulants
- monte-escalier
- ascenseurs
- rénovations effectuées pour permettre l'occupation d'un rez-de-chaussée ou d'un logement secondaire par une personne âgée

Les dépenses doivent être payées ou exigibles en 2021.

## Ce que vous recevrez

Le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile équivaut à 25 % d'un montant maximal de 10 000 \$ au titre des dépenses admissibles pour la résidence principale d'une personne âgée en Ontario. Le crédit maximal est de 2 500 \$.

## Comment s'en prévaloir

Le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile est un crédit d'impôt sur le revenu des particuliers remboursable. Cela signifie que si vous êtes admissible, vous aurez droit au crédit quels que soient vos revenus et peu importe si vous avez des impôts à payer en 2021.

Vous pourrez vous prévaloir du crédit lors de la production de votre déclaration de revenus et de prestations de 2021.

Pour se prévaloir de ce crédit d'impôt, les personnes âgées ou les membres de leur famille devraient obtenir des reçus auprès des fournisseurs et des entrepreneurs qu'ils paient, ce qui aidera à faire en sorte que les fournisseurs déclarent ces montants aux fins de l'impôt.

## Communiquer avec l'Agence du revenu du Canada

Si vous avez des questions sur ce crédit d'impôt, veuillez les adresser à l'Agence du revenu du Canada :

- au [1 800 959-8281](tel:18009598281)
- à un [bureau de services fiscaux ou un centre fiscal](#)

---

Mis à jour : 15 décembre 2020

Date de publication : 15 décembre 2020